



---

## Notice d'information

### « 18<sup>e</sup> congrès des Régions de France »

1	OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES .....	2
2	DONNEES TRAITEES .....	2
3	PERSONNES CONCERNEES .....	3
4	DESTINATAIRES DES DONNEES .....	3
5	DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES .....	3
6	SECURITE .....	3
7	VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT .....	4

# PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La gestion de l'événement, organisé par le cabinet du président / unité protocole et par Régions de France, nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## 1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

### 1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet la gestion de l'événement organisé par le cabinet du président / unité protocole et par Régions de France.

Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- de suivre les inscriptions et annulations des participants à l'événement ;
- d'envoyer des informations sur l'événement aux inscrits (confirmation d'inscription ou d'annulation) et aux participants (remerciements, supports de présentation, comptes-rendus) ;
- de répondre aux demandes d'information des invités ou des participants ;
- de réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des participants ;
- de réaliser des statistiques ;
- de communiquer aux participants qui le souhaitent des informations liées aux actions de la Région\* ;
- de gérer les comptes des utilisateurs.

### 1.2 BASE LEGALE

**Article n° 6.1.(e)** du Règlement général sur la protection des données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement.

**\*Article n° 6.1. (a)** du Règlement général sur la protection des données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

## 2 DONNEES TRAITÉES

### 2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITÉES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- données d'identification ;
- vie professionnelle ;
- données de navigation (Internet) ;
- données de connexion.

### 2.2 SOURCE DES DONNEES

Les données sont transmises par la personne concernée.

### 2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la gestion de l'événement.

## 2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

## 3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- les contacts au sein d'une entité juridique ;
- les participants ;
- les personnels des partenaires autorisés de la Région ;
- les personnels des prestataires autorisés de la Région ;
- les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## 4 DESTINATAIRES DES DONNEES

### 4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- les participants à l'événement ;
- les partenaires autorisés de la Région ;
- les sous-traitants autorisés de la Région ;
- les services concernés de la Région.

### 4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

## 5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données relatives à l'inscription ou à la participation d'une personne concernée à cet événement sont conservées au maximum 3 mois à compter de la date de l'événement.

Les données nécessaires à la communication des informations liées aux actions de la Région sont conservées jusqu'à désinscription de la personne concernée.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

## 6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- le transport, la communication et le stockage des données sécurisées ;
- l'habilitation et l'exploitation des données ;
- la pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel ;
- les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité et la résilience constante des systèmes et des services de traitement.

## 7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que la possibilité de demander la portabilité de celles-ci.

### 7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
D.P.M.G. unité protocole  
1, esplanade François-Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON CEDEX 02

Par courriel : [protocole@auvergnerhonealpes.fr](mailto:protocole@auvergnerhonealpes.fr)

### 7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
À l'attention du délégué à la protection des données (DPO)  
1, esplanade François-Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON CEDEX 02

Par courriel : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr)

### 7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.